

**Réseau d'Inclusion Communautaire
de la Péninsule Acadienne (RIC-PA) Inc.**

ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 mars 2016

Réseau d'Inclusion Communautaire de la Péninsule Acadienne (RIC-PA) Inc.

TABLE DES MATIERES

Exercice terminé le 31 mars 2016

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	page 3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	page 4
État de la situation financière	page 5
Flux de trésorerie	page 6
Note complémentaire	page 7

Losier, Doiron, Larocque, Hébert

Comptables professionnels agréés - Chartered professional accountants
 183 Boul. J. D. Gauthier - SHIPPAGAN NB E8S 1M8
 Téléphone: (506) 336-1200 Télécopieur: (506) 336-1209

Shippagan NB

Jean Claude Larocque, C.P.A. - C.G.A.

Claude Henri Hébert, C.P.A. - C.G.A.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration du Réseau d'Inclusion Communautaire de la Péninsule Acadienne (RIC-PA) Inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Réseau d'Inclusion Communautaire de la Péninsule Acadienne qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, ainsi que l'état des résultats et de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

L'organisme tire des revenus pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'il ont tous été comptabilisés, comme c'est le cas pour de nombreux organismes de bienfaisance. Pour cette raison, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants inscrits aux livres.

Opinion

À notre avis, à l'exception de redressements éventuels découlant des commentaires du paragraphe précédent, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2016, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Shippagan, Nouveau-Brunswick

Le 16 juin 2016

Losier, Doiron, Larocque, Hébert

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Réseau d'Inclusion Communautaire de la Péninsule Acadienne (RIC-PA) Inc.

État des résultats - fond d'opération

Exercice terminé le 31 mars 2016


	2 0 1 6			2 0 1 5
	Opération \$	Transport collectif \$	Entreprises sociales \$	Total \$
Revenus				
Subventions	62 500	64 625	20 528	147 653
Programmes d'aide à l'emploi	3 080			3 080
Services de transport collectif		15 956		15 956
Partenaires financiers		4 474		4 474
Ventes de carte de membres		395		395
Revenu d'intérêt et divers	3			3
	65 583	85 450	20 528	171 561
				218 223
Dépenses				
Salaires et charges sociales	45 280	62 353		107 633
Frais de formation et orientation	244	1 163		1 407
Cotisation T.S.N.B.	30	110		140
Assurance	281	872		1 153
Dépenses de bureau	595	856		1 451
Études de faisabilité - COOP d'habitation			4 526	4 526
Frais de réunion	1 084	561		1 645
Achats de matériel		1 820		1 820
Loyer	2 556			2 556
Fonds distribués			18 124	18 124
Frais de consultant		565		565
Frais de déplacement	4 016	1 450		5 466
Frais de gestion				1 563
Frais comptables	2 815			2 815
Frais bancaires	43			43
Cotisations	175	75		250
Publicité et représentation	464	7 895		8 359
Site web		85 200		85 200
Remboursement de kilométrages		22 002		22 002
Télécommunications	801	1 851		2 652
	58 384	186 773	22 650	267 807
				147 162
Excédent (déficit) de l'année	7 199	(101 323)	(2 122)	(96 246)
Actif net au début de l'année	37 217	138 750	6 343	182 310
Actif net à la fin de l'année	44 416	37 427	4 221	86 064

Réseau d'Inclusion Communautaire de la Péninsule Acadienne (RIC-PA) Inc.

État de la situation financière au 31 mars 2016

	2016 \$	2015 \$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	86 138	178 596
Intérêt couru à recevoir		
T.V.H. à recouvrer	7 162	7 001
Frais payés d'avance	312	
	93 612	185 597
PASSIF		
Court terme		
Fournisseurs et charges à payer	3 064	3 287
Salaires courus	1 613	
Déductions sur salaires à remettre	2 871	
	7 548	3 287
ACTIF NET		
Surplus du fonds d'opération (page 4)	44 416	37 217
Surplus du fonds pour transport collectif (page 4)	37 427	138 750
Surplus du fonds pour entreprises sociales (page 4)	4 221	6 343
	86 064	182 310
	93 612	185 597

Approuvé au nom du conseil:

 , administrateur

Réseau d'Inclusion Communautaire de la Péninsule Acadienne (RIC-PA) Inc.

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2016

	2 0 1 6 \$	2 0 1 5 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE		
Activités d'exploitation		
Excédent (déficit) de l'année	(96 246)	71 061
	(96 246)	71 061
Variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Intérêt couru à recevoir		218
T.V.H. à recouvrer	(161)	(2 561)
Frais payés d'avance	(312)	
Effets dus à court terme	4 261	(4 283)
	(92 458)	64 435
Augmentation de l'encaisse	(92 458)	64 435
Encaisse au début	178 596	114 161
Encaisse à la fin	86 138	178 596
L'encaisse et équivalents sont composés comme suit:		
Encaisse	86 138	178 596
	86 138	178 596

Réseau d'Inclusion Communautaire de la Péninsule Acadienne (RIC-PA) Inc.

Note complémentaire

Exercice terminé le 31 mars 2016

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Reseau d'Inclusion Communautaire de la Péninsule Acadienne (RIC-PA) Inc. est régie par la Loi sur les corporations commerciales du Nouveau-Brunswick.

Le principal but de la Société consiste à collaborer avec les divers secteurs de la communauté afin de favoriser l'inclusion sociale, réduire la pauvreté et faciliter la mise en place d'outils pour améliorer la qualité de vie.